

Le compostage domestique

Le compost peut être utilisé pour le potager ou les plantes d'intérieur. C'est un geste écocitoyen qui permet de valoriser les déchets tout en produisant un engrais 100 % naturel.

Le SICTOM encourage le compostage pour diminuer le poids des ordures ménagères. Il est possible de se rendre sur le site de Brevans pour acheter un modèle en bois ou en plastique pour 15€ seulement.



> Je mets quoi dans mon composteur ?

Déchets de cuisine :

- Restes de repas : pain, pâtes, fruits et légumes en morceaux.
- Épluchures, coquilles d'œufs écrasées.
- Marc de café avec filtre papier, sachets de thé.

Déchets de la maison :

- Essuie-tout.
- Certains cartons non imprimés : boîtes d'œufs et rouleaux en carton.
- Fleurs fanées, plantes...

Déchets du jardin :

- Feuilles mortes, tontes de gazon, tailles broyées ou fragmentées.
- Pailles, écorces...

> **On évite : reste de viande et poisson, plantes malades ou traitées, papier glacé, fromages et produits laitiers. Variez les apports et mélangez le compost régulièrement !**

Réunions d'informations sur le compostage et sur le tri proposées aux communes sur demande.
Contact : prevention@sictomdole.fr

Composter c'est :

30 % de déchets en moins des ordures ménagères

et **4 000 m³** d'eau de moins à incinérer

Nos bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 15 h 45.

Déchèteries : NOUVEAUX HORAIRES !

Depuis le 25 mars jusqu'au 13 octobre, les horaires d'été sont en place !

2019	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BREVANS	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h45
DOLE	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30
TAVAUX	- 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h45
CHAUSSIN	9h - 11h45 -	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30
SAINT-AUBIN			9h - 11h45 -			9h - 11h45 13h30 - 17h45
DAMPIERRE		9h15 - 11h45 13h30 - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30
SALIGNEY			9h - 11h45 13h30 - 17h45			9h - 11h45 13h30 - 17h45
MONTMIREY		9h - 11h45 13h30 - 17h45				9h - 11h45 13h30 - 17h45
Mt-sous-VAUDREY		- 13h30 - 17h45	9h - 11h45 -	- 13h30 - 17h45	9h - 11h45 13h30 - 17h45	9h - 11h45 13h30 - 17h45
VILLERS-FARLAY		9h - 11h45 -	- 13h30 - 17h45	9h - 11h45 -	9h - 11h45 -	9h - 11h45 13h30 - 17h45

LES SEMAINES "TOUS AU COMPOST"

Du 1^{er} avril au 12 avril 2019, le SICTOM de la zone de Dole offre un "bioseau" par foyer pour l'achat d'un composteur à 15€ (dans la limite des stocks disponibles). À venir chercher sur le site de Brevans, 22, allée du Bois (à côté de la déchèterie).



BADGE OBLIGATOIRE !

Pour accéder aux différentes déchèteries du SICTOM, le badge est obligatoire depuis l'année dernière. Ce précieux sésame permet jusqu'à **26 passages par an hors déchets verts. Pour tout dépôt de déchets verts, il faut se présenter auprès du gardien de déchèterie afin d'enregistrer le passage et de le comptabiliser en déchets verts.** Les personnes qui ne possèdent pas ce badge peuvent se rendre au site de Dole-Brevans pour le récupérer. Il est délivré sur présentation du formulaire - (à télécharger sur www.sictomdole.fr, page "accueil", rubrique "actualités") - d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.



MON COMPTE MON SUIVI...

Pour accéder à votre suivi du nombre de levée de vos bacs et de vos passages en déchèterie, **CRÉER VOTRE COMPTE** sur le site internet du SICTOM : www.sictomdole.fr

